



**Projet éducatif**  
**École Des 2 Rivières**  
**2019-2022**



# Le projet éducatif

## Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
7. **Enjeux**
8. **Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
9. **Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*. De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- LIP, articles 37 et 97.1 :
  - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
  - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3).

- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement
- Les parents

### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école a été consulté par un sondage et des rencontres (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les parents ont été consultés par un sondage en ligne
- Les membres du Conseil d'établissement ont été consultés lors des réunions prévues au calendrier annuel
- Une représentante de la communauté siège sur le Conseil d'établissement

### 5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

#### a) Environnement externe

L'école Des 2 Rivières appartient à la municipalité pour le moment, mais sera cédée à la commission scolaire prochainement. Elle est située en milieu rural dans le village de Saint-Lucien qui compte 1647 citoyens (statistiques Québec 2016). La municipalité compte 30 familles monoparentales où le parent est de sexe féminin (statistiques Québec 2016) et son indice du seuil de faible revenu est de 8/10. Notre clientèle provient donc, en grande majorité, de milieux socioéconomiques faibles. Les citoyens tiennent beaucoup à leur « école de village ». Nous observons un bel engagement des différents organismes (ex. : SSJB, cercle des fermières, etc.) et de la municipalité. Enfin, il y a une très belle collaboration entre la municipalité et l'école.

#### b) Environnement interne

##### 1. Caractéristique et répartition de notre clientèle (au 30 septembre 2018)

Les élèves qui fréquentent l'école viennent, en majorité, de la municipalité de St-Lucien. La langue d'enseignement est la langue maternelle de tous les élèves. Les élèves proviennent du village, des domaines et des rangs plus éloignés. La grande majorité des élèves utilisent le transport scolaire pour se rendre à l'école.

<b>Indice de milieu socio-économique de l'école (IMSE)</b>	2018-2019	10/10	<b>Indice du seuil de faible revenu</b>	2018-2019	8/10
	2017-2018	9/10		2017-2018	3/10

<b>Nombre d'élèves</b>	87 élèves	Au préscolaire : 13 élèves Au primaire : 74 élèves
<b>Organisation des groupes</b>	Préscolaire	1 groupe (13 élèves)
	Primaire	1 groupe multi-âges de 1-2 <sup>e</sup> (16 élèves) 1 groupe multi-âges de 2-3 <sup>e</sup> (14 élèves) 1 groupe de 4 <sup>e</sup> (19 élèves) 1 groupe de 5 <sup>e</sup> (11 élèves) 1 groupe de 6 <sup>e</sup> (13 élèves)

## 2. Nos services (voir annexe 1)

Nous offrons des services de **psychoéducation** à l'école. Nous nous préoccupons de la situation en psychoéducation qui n'arrive pas à répondre à tous les besoins avec seulement 1 jour par semaine de présence.

La **psychologie** et l'**ergothérapie** sont des services centralisés au Centre St-Frédéric, siège social de notre Commission scolaire. Le service en psychologie ne répond pas à nos besoins, car plusieurs élèves sont en attente d'évaluation.

Le service d'**orthophonie** est aussi offert à l'école pour les élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle. Ce service est essentiel et aurait avantage à se poursuivre en 3<sup>e</sup> année, car plusieurs élèves commencent leur parcours scolaire avec un retard de langage (vocabulaire restreint, faible prononciation, etc.). Afin d'avoir davantage de résultat, une enseignante travaille de concert avec la professionnelle et assure la fréquence et l'intensité des interventions auprès des élèves à risque. Il est possible d'assurer ces services grâce à la mesure du MEES « À la réussite en lecture et écriture milieux défavorisés ».

Quant au service d'**orthopédagogie**, plusieurs de nos élèves en bénéficient (voir annexe 3). L'orthopédagogue, à temps partiel (2,5 jours), vient soutenir les enseignants en intervenant de manière plus spécifique et soutenue, privilégiant les interventions de niveaux 2 et 3. Ces élèves sont sélectionnés à la suite d'un dépistage universel des prédicteurs de réussite. Malheureusement, parce qu'elle n'est présente que 2,5 jours/semaine, il n'est pas possible de respecter la fréquence prescrite dans le cadre du modèle RAI (modèle de réponse à l'intervention) et d'offrir le service à tous les élèves ayant des besoins.

Des **techniciennes en éducation spécialisée** viennent en aide aux élèves nécessitant des besoins particuliers. Leur présence aide à conserver un bon climat d'apprentissage. Nos besoins sont grands, le service pourrait donc être bonifié.

Le **service de garde**, en date du 30 septembre 2018, accueillait 26 élèves en statut régulier et 20 élèves sporadiques. Il y a 94% de nos élèves qui dînent à l'école.

Le **CIUSS** nous fournit des services : infirmière, hygiéniste dentaire et intervenante sociale.

La **municipalité** met à notre disposition ses installations (locaux, terrain de soccer et parc).

Certains de nos élèves bénéficient de la **Tablée Populaire** et tous ont accès au **Club des petits déjeuners** (depuis mai 2019).

### **3. Situation financière de notre école**

Notre budget est en équilibre et dégage un léger surplus grâce à notre service de garde. Ce léger surplus est utilisé pour nos installations et pour le service à l'élève.

Nous tenons au moins une campagne de financement annuellement afin de pourvoir aux activités spéciales et/ou d'acheter du matériel (ex. : vente de chocolat et d'articles divers, bazar, course/marche, canettes).

Compte tenu de notre indice de milieu socio-économique (10<sup>e</sup> rang centile), nous pouvons avoir accès à certains programmes de financement, comme « Réussite des élèves en milieu défavorisé- Agir autrement » et « À la réussite en lecture et en écriture milieux défavorisés ».

### **4. Parc informatique**

Nous avons amélioré notre parc informatique grâce à la mesure « combo-numérique » du MEES (2017-2018), mais il est loin d'être optimal. Donc, les enseignants intègrent les TIC à leur enseignement, mais il est difficile d'être novateur.

Chacune de nos classes est équipée d'un tableau numérique interactif (TNI) ainsi que deux ordinateurs portables au minimum. Trois tableaux numériques interactifs sont totalement désuets, deux seront remplacés cette année et l'autre devra être changé dès l'année prochaine. À tous les cycles, des ordinateurs portables sont utilisés pour des mesures destinées aux élèves ayant des besoins particuliers en lecture et écriture.

Nous avons également 5 tablettes numériques Apple. Cette quantité est insuffisante afin que les enseignantes puissent intégrer de façon significative cet outil à leur enseignement.

Un laboratoire d'informatique avec 8 ordinateurs est à la disposition des groupes dans le local du service de garde situé au sous-sol du centre communautaire. Le nombre d'ordinateurs et l'emplacement du local ne favorisent pas son utilisation.

### **5. Les bâtiments**

L'école a une capacité d'accueil de 107 élèves (6 groupes) (tiré du Cadre organisationnel 2018-2019 de la CSDC). Notre établissement compte 2 bâtisses : l'école (avec un modulaire occupé par une classe) et le centre communautaire. Les bâtisses sont très bien entretenues, mais peu fonctionnelles. La bâtisse école est petite et nous manquons continuellement de locaux pour les différents intervenants. De plus, le bureau de l'orthopédagogue et la bibliothèque se trouvent

dans le centre communautaire, les enfants perdent donc beaucoup de temps d'enseignement à cause des déplacements. La salle communautaire sert de salle de dîner, de local de musique ainsi que de gymnase. Ce dernier est donc très peu fonctionnel. De plus, les élèves de 6<sup>e</sup> année sont isolés dans le centre communautaire puisqu'il n'y a plus de place à l'école. Le local du service de garde est partagé avec le laboratoire d'informatique et il est situé au sous-sol du centre communautaire. Toutes ces contraintes demandent énormément d'adaptation tant aux personnels qu'aux élèves.

## **6. Bilan des actions porteuses de notre milieu**

En 2017-2018, l'équipe-école, accompagnée d'une conseillère pédagogique, a vécu un chantier pédagogique en français lecture. Ceci a permis d'homogénéiser nos façons de faire en ce qui concerne les stratégies de lecture (référentiels visuels utilisés et façon de nommer les stratégies). Aussi, certains dispositifs en lecture issus du Continuum (lecture interactive, lecture guidée et entretien de lecture) sont utilisés dans certaines classes en plus de l'enseignement de la conscience phonologique à la maternelle et au 1<sup>er</sup> cycle. Tout cela contribue à l'amélioration de la réussite de nos élèves. En effet, l'année dernière, nos taux de réussites aux épreuves obligatoires CS et MEES étaient plus élevés ou à peine (moins de 5%) sous le taux de réussite CS.

L'orthopédagogue se concentre davantage sur les niveaux 2 et 3 d'intervention auprès des élèves en difficulté puisque les mesures universelles du niveau 1 sont presque entièrement implantées dans les classes par les titulaires. L'aide orthopédagogique est offerte prioritairement en lecture.

Depuis les deux dernières années, la mesure « Partir du bon pied » a permis l'ajout d'une ressource enseignante à raison de 2 jours/semaine pour soutenir les élèves de la 1<sup>re</sup> année, ainsi qu'une technicienne en éducation spécialisée pour les élèves du préscolaire. De plus, cette année, la classe multi-âge de 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> année a bénéficié d'une aide pédagogique de 50 heures.

Depuis quelques années, au préscolaire, l'enseignante a mis en place plusieurs activités qui touchent à la conscience phonologique. Entre autres, le programme la « Forêt de l'alphabet » (adaptation). Par la suite, l'orthopédagogue œuvre auprès des élèves en difficulté à l'aide du programme le « Sentier de l'alphabet ».

Les mesures « À la réussite en lecture et en écriture milieux défavorisés » et « Coup de pouce de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année » accordées par le MEES nous permettent d'augmenter nos services, à l'aide d'une ressource enseignante, en conscience phonologique et de combler les besoins ponctuels ciblés par les enseignantes. Cela nous permet de faire de la prévention et d'intervenir plus tôt auprès des élèves qui ont des difficultés.

L'enseignant en éducation physique s'assure de mettre en place de saines habitudes de vie (ex. : Défi « Moi, je croque! », les midis sportifs, Club de course, Pierre Lavoie (cubes énergie), etc.).

L'implantation de la gestion de style « classes flexibles » est en cours depuis quelques années dans certaines classes. Cette initiative permet davantage le travail en sous-groupes qui favorisent la collaboration entre les élèves. Ce fonctionnement peut s'avérer être un élément motivant pour certains élèves et certains groupes. De plus, cela permet aux titulaires de dégager du temps pour travailler davantage avec les jeunes en difficulté, pour faire des entretiens de lecture ou des

cliniques de récupération. Ainsi, nous avons fait l'achat de matériel (ex. table en U, banc oscillant, etc.) aidant la mise en place de cette gestion.

Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation a été mis en place en décembre 2012. Malgré le fait que son instauration date déjà de plusieurs années, des rappels annuels sont faits à tous les membres du personnel, ainsi qu'aux parents afin qu'ils en prennent connaissance et s'engagent à collaborer avec l'école. Le service en psychoéducation, responsable du plan de lutte, assure en concertation avec la direction le suivi des interventions et intervient chaque fois qu'une situation se présente, tant auprès des victimes qu'auprès des élèves intimidateurs. De plus, la psychoéducatrice anime le programme « l'Allié » (intimidation) en 4<sup>e</sup> année ainsi que le programme « Fierté » (gestion du stress) en 5<sup>e</sup> année. Elle offre également, de façon ponctuelle, différents ateliers qui répondent aux besoins des élèves. Depuis quelques années, le programme « Vers le Pacifique » est utilisé selon les besoins des élèves et est sous la responsabilité des titulaires. De plus, ces derniers ont mis en place un conseil de coopération école qui permet de souligner les bons coups et d'intervenir dans la gestion des conflits. Toutes ces actions permettent de diminuer les interventions pour la gestion des conflits et de maintenir un bon climat à l'école.

## **7. Principaux enjeux de la réussite éducative de notre milieu**

### **Nos élèves à risque** (annexe 2)

Dans notre milieu, plusieurs élèves nécessitent la mise en place d'un plan d'intervention (mesures adaptatives). En moyenne, au cours des 3 dernières années, le tiers de nos élèves en avait un. Ceci peut sembler considérable, mais si nous enlevons tous les élèves ayant un code de difficulté, cela nous amène au quart de nos élèves. Nous croyons que la mise en place des mesures adaptatives au plan d'intervention aide réellement les élèves à réussir, mais nous désirons faire appel davantage aux professionnels afin de rendre celles-ci encore plus efficaces.

### **Nos élèves qui entrent avec un an de retard au secondaire** (annexe 2)

Malgré toutes les mesures adaptatives en place pour nos élèves en difficulté, nous avons un pourcentage élevé d'élèves qui entrent au secondaire avec 1 an de retard (consolidation au primaire). Ceci constitue pour nous une vulnérabilité.

### **Nos résultats aux épreuves vs CS** (annexe 3)

Depuis 2016-17, nous observons une amélioration en ce qui concerne nos résultats aux épreuves CS et MEES. En effet, en 2017-18, nous nous situons au-dessus de la moyenne des résultats de la Commission scolaire, sauf au 2<sup>e</sup> cycle en lecture, écriture et résoudre. Les efforts pour développer davantage les mesures universelles avec l'enseignement de la conscience phonologique à la maternelle et au 1<sup>er</sup> cycle ainsi que l'enseignement explicite (enseignement des stratégies) à tous les cycles portent fruit.



### **Écart de nos résultats aux épreuves vs au sommaire**(annexe 4)

En 2017-2018, un écart de plus de 5% est observé au 1<sup>er</sup> cycle en écriture, en résoudre et en lecture, au 2<sup>e</sup> cycle dans les quatre compétences et au 3<sup>e</sup> cycle en lecture seulement. Nous constatons donc que cet élément est une vulnérabilité dans notre milieu.

### **Écart des résultats aux épreuves entre les garçons et les filles** (annexe 5)

En 2015-16 et 2016-17, la tendance démontrait que nos garçons éprouvaient plus de difficulté en lecture et ce à tous les cycles. Par contre, en 2017-18, ce sont les garçons qui ont mieux réussi que les filles. Cet élément n'est donc pas une vulnérabilité dans notre milieu.

### **Écart des résultats aux épreuves entre les élèves avec ou sans plan d'intervention** (annexe 6)

En analysant les trois dernières années, nous constatons une amélioration en ce qui concerne l'écart entre le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention et ceux sans plan d'intervention. Malgré cette amélioration, une vulnérabilité en lecture persiste.

## **8. Besoins généraux de nos élèves et attentes du milieu**

Selon notre analyse du contexte et selon les sondages complétés par les parents ainsi que par le personnel de l'école, voici les besoins et les attentes qui s'en dégagent :

- Service en orthopédagogie : L'orthopédagogue doit prioriser en fonction des besoins, elle manque donc de temps pour les mathématiques et l'écriture. Nous désirons respecter la fréquence prescrite dans le cadre du modèle RAI (modèle de réponse à l'intervention) et offrir le service à tous les élèves ayant des besoins. L'orthopédagogue et les enseignantes doivent harmoniser davantage leurs façons de faire afin d'assurer une continuité et une meilleure planification des actions à mettre en place.
- L'observation de manifestations d'anxiété chez plusieurs de nos élèves nous préoccupe.
- Des activités au préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle sont priorisées pour développer et enrichir le vocabulaire.
- L'intervention précoce demeure une priorité pour tous.
- Outiller les parents afin qu'ils puissent accompagner leur(s) enfant(s) de façon efficace en lecture et pour les leçons.
- Continuer à accorder une grande importance à la lecture dans notre enseignement.
- Offrir un milieu de vie tout aussi sécuritaire, bienveillant que stimulant autant dans les classes qu'au service de garde demeure un aspect important.
- Certains parents souhaitent être informés plus régulièrement du cheminement scolaire de leur(s) enfants(s), qu'il n'y ait pas de devoir et moins de leçons à la maison, que le système d'émulation école mette l'emphase sur le positif et que les enfants vivent dans un milieu plus actif.
- Détecter plus rapidement les élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou à besoins particuliers afin de les outiller et/ou de les soutenir de façon efficiente.

## 6) Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement		X	
L'importance de l'intervention précoce	X		
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités (ne s'applique pas)			
La réussite des garçons	X		
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail			X
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)		X	
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)	X		
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	X		
Les objectifs du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.		X	
Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).		X	
D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves : Réduire l'écart entre les filles et les garçons pour ce qui est du taux de diplomation et de qualification. Réduire l'écart entre les élèves EHDA et les élèves réguliers (sans plan d'intervention).		X	
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 <sup>e</sup> année du primaire		X	
D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.			X

Au niveau des saines habitudes de vie, établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.		X	
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.			X

## 7) Enjeux

À la suite de l'analyse de notre contexte et de nos résultats, nous choisissons de prioriser 2 enjeux qui sont en cohérence avec ceux retenus par notre commission scolaire :

- 1) L'importance de la lecture au quotidien
- 2) La réussite pour tous et toutes

## 8) Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

<b>Enjeu : L'importance de la lecture au quotidien</b>					
<b>Orientation</b>	<b>Objectif</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Cible</b>	<b>Situation actuelle</b>	<b>Cohérence avec le PEVR</b>
Développement des compétences en lecture	<p>Soutenir l'apprentissage de la lecture</p> <p>Développer et maintenir le goût de la lecture chez les élèves</p>	<p>Taux de réussite pour la compétence <i>Lire</i></p> <p>Témoignages des élèves</p>	<p>Maintenir le taux de réussite pour la compétence <i>Lire</i> au sommaire</p> <p>Augmentation du taux de réussite pour la compétence <i>Lire</i> à l'épreuve</p> <p>Accroissement du plaisir de lire chez les élèves</p>	<p>Écart significatif entre le taux de réussite à l'épreuve et au sommaire pour la compétence <i>Lire</i> (2017-2018) :</p> <p>1<sup>er</sup> cycle : 10%</p> <p>2<sup>e</sup> cycle : 16,7%</p> <p>3<sup>e</sup> cycle : 12,5%</p>	<p>Objectif 2</p> <p>Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).</p>

## Enjeu : La réussite pour tous et toutes

Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
Soutenir les apprentissages en mathématique	Favoriser le développement des compétences en mathématique	Taux de réussite au sommaire et aux épreuves en mathématique	Augmentation du taux de réussite au sommaire et aux épreuves en mathématique	<p>Au 1<sup>er</sup> cycle, notre taux de réussite au sommaire est inférieur à celui de la CS (2017-2018)</p> <p><b>Raisonner :</b> 1<sup>er</sup> cycle : 4,2%</p> <p><b>Résoudre :</b> 1<sup>er</sup> cycle : 8,2%</p> <p>Écart significatif entre le taux de réussite à l'épreuve et au sommaire pour la compétence <i>Résoudre</i> particulièrement au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle (2017-2018):</p> <p>1<sup>er</sup> cycle : 20% 2<sup>e</sup> cycle : 25%</p>	Objectif 2 Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).
Assurer les meilleures conditions d'apprentissage pour chaque élève	<p>Repérer rapidement les difficultés des élèves</p> <p>Réduire les écarts de réussite</p>	<p>Écart entre les taux de réussite des garçons et des filles</p> <p>Écart entre le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention et ceux qui n'ont pas de plan d'intervention</p> <p>Nombre d'élèves en attente de service ou ayant le service</p>	<p>Réduction des écarts entre les garçons et les filles</p> <p>Réduction des écarts entre les élèves avec plan d'intervention et ceux sans plan d'intervention</p> <p>Diminution du nombre d'élèves en attente de service professionnel et/ou de soutien</p>	<p>Écart significatif entre le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention et ceux qui n'ont pas de plan d'intervention pour la compétence <i>Lire</i> (2017-2018) :</p> <p>1<sup>er</sup> cycle : 100% 2<sup>e</sup> cycle : 25% 3<sup>e</sup> cycle : 16,7%</p>	Objectif 3 : D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.

## 9) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

**Inspiré du** Guide 4 de 5 – MÉES

# Annexes

## Annexe 1

<b>Nos services</b>	Psychoéducation	1 jour/semaine
	Psychologie	Au besoin : service centralisé à la commission scolaire
	Orthopédagogie	2.5 jours/semaine
	TES	3 ressources (12h : accompagnement en maternelle et pour 1 élève dans un groupe, 26 heures pour deux élèves dans un groupe et 25 h pour 5 élèves dans un groupe)
	Orthophoniste	100 heures par année
	L'Éveil et Répit	Au besoin : service centralisé à la commission scolaire
	Ergothérapie	Au besoin : service centralisé à la commission scolaire
	Spécialiste en anglais	1 (15 périodes par cycle de 10 jours)
	Spécialiste en musique	1 (11 périodes par cycle de 10 jours)
	Spécialiste en éducation physique	2 (20 périodes par cycle de 10 jours et l'autre enseigne seulement à la maternelle à raison de 2 périodes par cycle de 10 jours)
	Service de garde	1 technicienne (2,5 jours/semaine) 1 éducatrice à temps plein et 1 à temps partiel
	Secrétaire	2.5 jours/semaine
	Concierge	25 heures/semaine (en moyenne)

## Annexe 2

### Portrait de notre clientèle à risque

Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention					
	Précolaire	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	total
<b>2015-16</b>	18% (2/11)	34% (12/35)	36% (8/22)	27% (3/11)	31% (25/79)
<b>2016-17</b>	13% (2/15)	33% (12/36)	27% (7/26)	47% (7/15)	30% (28/92)
<b>2017-18</b>	11% (1/9)	44% (11/25)	45% (14/31)	28% (5/18)	37% (31/83)
<b>30 sept 2018</b>	0% (0/13)	5% (9/23)	27% (7/26)	44% (11/25)	31% (27/87)

Pourcentage d'élèves en orthopédagogie (Les données ci-dessous sont celles des élèves en suivi en sous-groupes)					
	Précolaire	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	total
<b>2015-16</b>	27% (3/11)	29% (11/38)	23% (5/22)	10% (1/10)	25% (20/81)
<b>2016-17</b>	21% (3/14)	35% (12/34)	13% (3/24)	33% (5/15)	26% (23/87)
<b>2017-18</b>	22% (2/9)	32% (8/25)	16% (5/31)	6% (1/18)	19% (16/83)
<b>30 sept 2018</b>	0% (0/13)	48% (11/23)	15% (4/26)	8% (2/25)	20% (17/87)

Pourcentage d'élèves entrant avec 13 ans ou plus au secondaire Cible de la CS 15%	
<b>2015-16</b>	42,9% (3 élèves/7)
<b>2016-17</b>	0,0% (0 élève/3)
<b>2017-18</b>	12,5% (1 élève/8)
<b>2018-19</b>	25% (3 élèves/12)



Annexe 3

<b>Résultats en français et mathématiques</b> <b>Taux de réussite</b> <b>aux épreuves obligatoires en fin de cycle</b> En jaune, 3% et - sous le taux de réussite CS En gris, entre 3% et 5% sous le taux de réussite CS En rouge, 5% et + sous le taux de réussite CS							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		École	CS	École	CS	École	CS
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	77,8	85,4	73,9	85,1	90,0	83,7
	2 <sup>e</sup> cycle	81,8	84,1	90,0	84,4	83,3	86,3
	3 <sup>e</sup> cycle	71,4	92,2	50,0	83,2	87,5	81,2
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	77,8	86,3	69,6	83,1	90,0	81,2
	2 <sup>e</sup> cycle	81,8	86,0	90,0	88,4	83,3	88,0
	3 <sup>e</sup> cycle	85,7	89,1	100	93,4	100	90,0
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	61,1	73,9	82,6	80,2	100	89,7
	2 <sup>e</sup> cycle	100	91,2	100	89,5	66,7	85,9
	3 <sup>e</sup> cycle	71,4	73,8	100	82,7	100	83,3
Épreuve Raisonner	1 <sup>er</sup> cycle	83,3	96,3	82,6	83,0	90,0	90,0
	2 <sup>e</sup> cycle	90,9	95,5	100	84,4	100	94,3
	3 <sup>e</sup> cycle	42,9	70,7	100	75,8	100	80,1

Annexe 4

<p align="center"><b>Écart des Résultats en français et mathématiques</b></p> <p align="center"><b>Taux de réussite</b></p> <p align="center"><b>aux épreuves obligatoires en fin de cycle</b></p> <p align="center"><b>-vs taux de réussite au sommaire en fin de cycle</b></p> <p align="center">En jaune, 3% et - sous le taux de réussite CS</p> <p align="center">En gris, entre 3% et 5% sous le taux de réussite CS</p> <p align="center">En rouge, 5% et + sous le taux de réussite CS</p>							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Épreuve	Sommaire	Épreuve	Sommaire	Épreuve	Sommaire
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	77,8	83,3	73,9	82,6	90,0	100
	2 <sup>e</sup> cycle	81,8	100	90,0	90,0	83,3	100
	3 <sup>e</sup> cycle	71,4	71,4	50,0	100	87,5	100
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	77,8	94,4	69,6	82,6	90,0	100
	2 <sup>e</sup> cycle	81,8	81,8	90,0	90,0	83,3	91,7
	3 <sup>e</sup> cycle	85,7	85,7	100	100	100	100
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	61,1	77,8	82,6	73,9	100	80,0
	2 <sup>e</sup> cycle	100	100	100	100	66,7	91,7
	3 <sup>e</sup> cycle	71,4	85,7	100	100	100	100
Épreuve Raisonner	1 <sup>er</sup> cycle	83,3	83,3	82,6	82,6	90,0	90,0
	2 <sup>e</sup> cycle	90,9	100	100	100	100	91,7
	3 <sup>e</sup> cycle	42,9	85,7	100	100	100	100

**Comparaison de l'écart entre notre taux de réussite aux épreuves obligatoires et notre taux de réussite au sommaire en fin de cycle**

<b>Juin 2016</b>	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>lecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était 5,5% <i>supérieur</i> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était 18,2% <i>supérieur</i> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>écriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était 16,6% <i>supérieur</i> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>Résoudre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était 16,7% <i>supérieur</i> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était 14,3% <i>supérieur</i> à celui des épreuves</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>Raisonner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était 9,1% <i>supérieur</i> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était 42,8% <i>supérieur</i> à celui des épreuves</li> </ul>

<b>Juin 2017</b>	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>lecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était 8,7% <i>supérieur</i> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était 50,0% <i>supérieur</i> à celui des épreuves</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>écriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était 13,0% <i>supérieur</i> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>Résoudre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était 8,7% <i>inférieur</i> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> </ul>

	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>Raisonner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> </ul>
--	--	---

<b>Juin 2018</b>	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>lecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était 10,0% <b>supérieur</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était 16,7% <b>supérieur</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était 12,5% <b>supérieur</b> à celui des épreuves</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>écriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était 10,0% <b>supérieur</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était 8,4% <b>supérieur</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>Résoudre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était 20,0% <b>inférieur</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était 25,0% <b>supérieur</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le sommaire en <b>Raisonner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle notre sommaire était 8,3% <b>inférieur</b> à celui des épreuves</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle notre sommaire était <b>égal</b> à celui des épreuves</li> </ul>

Annexe 5

<b>Résultats en français et mathématiques</b> <b>Taux de réussite</b> <b>aux épreuves obligatoires en fin de cycle</b> <b>garçons –vs- filles</b> <b>Taux de réussite le plus bas</b>										
Compétence	Qui?	2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		TOUS	Garçons	Filles	TOUS	Garçons	Filles	TOUS	Garçons	Filles
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	77,8	83,3	75,0	73,9	71,4	77,8	90,0	100	83,3
	2 <sup>e</sup> cycle	81,8	80,0	83,3	90,0	80,0	100	83,3	100	71,4
	3 <sup>e</sup> cycle	71,4	33,3	100	50,0	33,3	100	87,5	100	75,0
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	77,8	66,7	83,3	69,6	57,1	88,9	90,0	100	83,3
	2 <sup>e</sup> cycle	81,8	80,0	83,3	90,0	100	80	83,3	80,0	85,7
	3 <sup>e</sup> cycle	85,7	66,7	100	100	100	100	100	100	100
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	61,1	66,7	58,3	82,6	85,7	77,8	100	100	100
	2 <sup>e</sup> cycle	100	100	100	100	100	100	66,7	80,0	57,1
	3 <sup>e</sup> cycle	71,4	33,3	100	100	100	100	100	100	100
Épreuve Reasonner	1 <sup>er</sup> cycle	83,3	83,3	83,3	82,6	78,6	88,9	90,0	100	83,3
	2 <sup>e</sup> cycle	90,9	100	83,3	100	100	100	100	100	100
	3 <sup>e</sup> cycle	42,9	0,0	75,0	100	100	100	100	100	100

Annexe 6

<b>Résultats en français et mathématiques</b> <b>Taux de réussite</b> <b>aux épreuves obligatoires en fin de cycle</b> <b>Élèves sans plan d'intervention –vs- avec plan d'intervention</b> <b>En jaune, + de 27,2% d'écart entre le taux de réussite avec plan et sans plan</b>							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	100	55,6	93,3	37,5	100	0,0
	2 <sup>e</sup> cycle	100	50,0	87,5	100	100	75,0
	3 <sup>e</sup> cycle	100	33,3	100	0,0	83,3	100
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	77,8	77,8	86,7	37,5	100	0,0
	2 <sup>e</sup> cycle	100	50,0	100	50,0	75,0	87,5
	3 <sup>e</sup> cycle	100	66,7	100	100	100	100
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	66,7	55,6	93,3	62,5	100	100
	2 <sup>e</sup> cycle	100	100	100	100	100	50,0
	3 <sup>e</sup> cycle	100	33,3	100	100	100	100
Épreuve Raisonner	1 <sup>er</sup> cycle	100	66,7	100	50,0	100	0,0
	2 <sup>e</sup> cycle	100	75,0	100	100	100	100
	3 <sup>e</sup> cycle	75,0	0,0	100	100	100	100